



A propos du permsi a point

Par **Marine54**, le **08/02/2008** à **19:11**

Bonjour,

Ayant actuellement un permis a 6 points je souhaiterais savoir comment cela se passe si je commet une infraction et que l'on me retire des points?

Le permis 6 points étant valable 3 ans est ce que a la fin de cette date je récupère mes autres 6 points? donc un totale de 12pts moins les points de l'infraction ou dois je attendre encore 3 ans pour avoir tt mes points a cause de l'infraction. Car quand on commet une infraction il faut bien attendre 3 ans sans rien faire pour récupérer les points perdus.

Merci d'avance bonne soir?

Marine